

La croix de Sainte-Anne à Chicoutimi-Nord : changer de vocation en fonction de l'histoire

Pascal Huot

Volume 27, numéro 1-2, 2021

Patrimoine bâti : c'est le temps des inventaires !

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97935ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Huot, P. (2021). La croix de Sainte-Anne à Chicoutimi-Nord : changer de vocation en fonction de l'histoire. *Histoire Québec*, 27(1-2), 11–13.

La croix de Sainte-Anne à Chicoutimi-Nord : Changer de vocation en fonction de l'histoire

par Pascal Huot

Pascal Huot est chercheur indépendant. Diplômé en histoire de l'art, il est aussi détenteur d'une maîtrise en ethnologie de l'Université Laval. Ses résultats de recherche ont paru dans divers journaux, magazines et revues, notamment dans Rabaska, Ethnologies, Saguenaysia, L'Estuaire et Histoire Québec. Il a été photographe de presse à l'emploi du Journal de Québec de 2014 à 2020. En 2016, il a fait paraître Ethnologue de terrain aux Éditions Charlevoix.

La croix de Sainte-Anne à Chicoutimi-Nord : Changer de vocation en fonction de l'histoire

Les croix de chemin et commémoratives sont quelquefois témoins malgré elles d'une histoire qui s'écrit devant elles. Elles deviennent alors, pour les générations futures, un rappel des événements qui se sont déroulés, mais parfois il s'ajoute une seconde signification pouvant même supplanter la vocation première.

Sise sur le cap Saint-Joseph, la croix de Sainte-Anne, sur la rive nord de la ville de Chicoutimi au Saguenay, en est un éloquent exemple.

Son histoire remonte au milieu du XIX^e siècle. À cette époque, il faut rappeler que le Saguenay-Lac-Saint-Jean entame sa colonisation et la région est rattachée à l'Archidiocèse de Québec. Le diocèse de Chicoutimi ne sera érigé canoniquement que le 28 mai 1878.

Patronne des navigateurs

Le 20 juillet 1863, M^{rs} Charles-François Baillargeon¹ (1798-1870), futur archevêque de Québec, est de passage au Saguenay pour y faire sa tournée d'usage pour l'Archidiocèse de Québec en tant que coadjuteur. Les gens de la nouvelle paroisse de Sainte-Anne espèrent beaucoup de cette visite.

Ils demandent à l'homme d'Église d'intercéder, par ses prières, la divine providence, espérant que Dieu les protège lors de leurs traversées du Saguenay. Il s'agit d'une entreprise ardue et hasardeuse pour l'époque, car du chaland rudimentaire à la chaloupe en passant par le canot d'écorce, il n'existe pas de moyen sécuritaire pour traverser d'une rive à l'autre du Saguenay². Et l'hiver, l'entreprise n'est pas plus sûre, car seulement les plus téméraires traversent à pied sur un pont de glace. Été comme hiver, les accidents surviennent fréquemment et plusieurs personnes y laissent leur vie. Conscient des défis et dangers qu'ils encourent, le prélat écoute ses ouailles et leur suggère de planter sur le plus haut sommet de la paroisse une croix visible des deux rives, ce qui devrait leur apporter la protection souhaitée de la bonne sainte Anne, patronne des navigateurs.

« À la fois protectrice des gens de la mer et du ventre des mères, tous les légendaires entourant les origines du culte à sainte Anne, tant en Acadie qu'au Québec, mettent en scène des marins naufragés, sauvés miraculeusement par cette protectrice des hommes de la mer, cette maîtresse des vents marins³ ».

Protection des traversées

Les paroissiens s'exécutent sans plus tarder. Et l'année même des recommandations du prélat, une croix en bois est dressée au sommet du cap Saint-Joseph. Il invite alors les paroissiens à se recueillir en ce lieu afin de prier pour la protection des gens traversant le Saguenay. La légende populaire soutient que depuis ce jour, il n'y eut plus d'accident mortel durant les traversées. Et aux dires des anciens, la recommandation de M^{sr} Baillargeon et l'initiative des citoyens furent bénéfiques puisque « depuis l'accomplissement de cette condition de leur évêque, il n'y eut jamais d'accident mortel dans l'avenir »⁴. En revanche, dans les faits, on déplore au minimum deux tragiques traversées documentées depuis, qui ont pris la vie de six canotiers, dont un enfant âgé de deux ans⁵.

Mais la légende populaire n'en a pas encore fini avec cette croix, bien au contraire ! Celle-ci sera le témoin et le salut d'une immense tragédie dans l'histoire de la région.

Le Grand Feu de mai 1870

Avec un printemps hâtif et sec, en cette année 1870, les colons vaquent à leur ouvrage et cumulent les feux d'abattis. Ils redoublent d'efforts pour limiter leur propagation aux forêts avoisinantes, mais au petit matin du 19 mai, un fort vent du nord-ouest se lève, entraînant avec lui un feu⁶ rapidement hors de contrôle. Tout s'enflamme rapidement. C'est la panique générale dans tout l'ouest du Lac-Saint-Jean. « Toute tentative de contrôler le monstre rouge était vaine. Un habitant raconte : « Tout à coup, on aperçut une voiture venant du bout d'en haut du rang, qui se sauvait devant le feu; c'était M. Désiré Gagnon avec sa famille, en petite charrette (...) Il criait : « Sauvons-nous, car c'est la fin du monde ». »⁷ ». Le feu poursuivra sa course folle et s'étendra jusqu'à la Baie des Ha ! Ha⁸ ! en milieu d'après-midi⁹.

L'immense croix actuelle en fer date de 1922 et rappelle le Grand Feu de 1870. (Crédit photo : Pascal Huot)





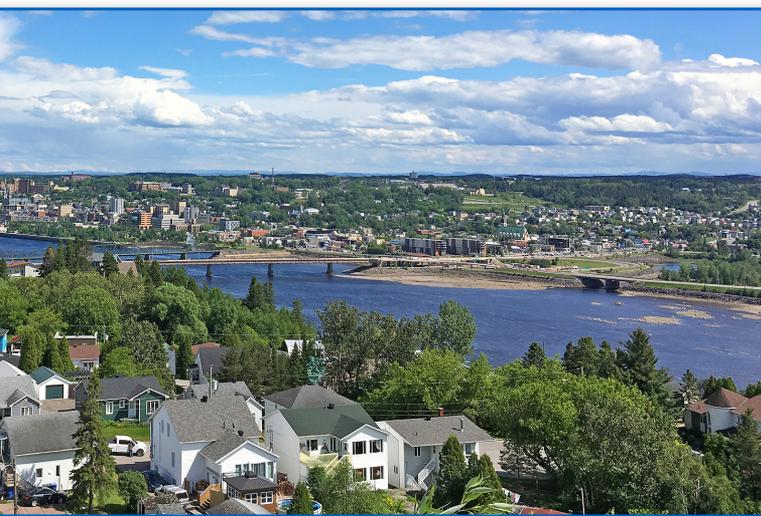
La ville de Chicoutimi est en flamme. Les paroissiens du village de Sainte-Anne sont anxieux et l'inquiétude fait place à l'affolement. Ils se rendent à la hâte au presbytère pour implorer leur curé François-Xavier Delâge de faire quelque chose ! Alors que la majorité des gens se réfugient dans la chapelle pour prier, passé six heures du soir, l'abbé décide qu'il faut agir. Il empoigne l'ostensoir d'une main et accompagné d'un groupe de paroissiens, il part en procession vers la croix du cap Saint-Joseph avec la ferme « intention de repousser les flammes par la force de sa foi¹⁰ ». La divine providence entend ses fidèles. Rendu à la croix, le curé Delâge « élevant l'ostensoir, il supplia le Ciel d'arrêter l'élément destructeur¹¹ ». Le feu s'arrête et change de direction, épargnant ainsi tout le village de Sainte-Anne. Il n'en fallait pas plus pour faire advenir de nouveau la légende !

Le site de la croix de Sainte-Anne rappellera dorénavant cette tragédie, en plus de témoigner de l'intervention miraculeuse qui a épargné le village de Sainte-Anne.

Une nouvelle croix monumentale¹²

Avec les années, la croix de bois est modifiée et remplacée à plusieurs reprises au cours de son histoire¹³, jusqu'en 1916.

En 1920, l'année du cinquantième anniversaire du Grand Feu, un groupe de paroissiens lance l'idée de munir le site d'une nouvelle croix monumentale. C'est ainsi que l'actuelle croix en métal peinte en blanc avec en son centre un cœur entouré d'un motif de soleil en couronne de 60 pieds de hauteur, œuvre de l'artisan chicoutimien Émile Ruel, est née. Elle est bénie le 30 juillet 1922 par M^{sr} Michel-Thomas Labrecque (1849-1932), évêque de Chicoutimi, et commémore encore aujourd'hui le Grand Feu de 1870 et la divine providence qui a épargné le village de Sainte-Anne.



Le site constitue un belvédère qui vaut le détour pour admirer la vue emprenable sur la ville de Chicoutimi.
(Crédit photo : Pascal Huot)

- 1 Pour une biographie de Charles-François Baillargeon, voir Lucien Lemieux, « Baillargeon, Charles-François », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto, (En ligne) : http://www.biographi.ca/fr/bio/baillargeon_charles_francois_9F.html.
- 2 Pour un portrait du quartier de la Traverse de Sainte-Anne et de ses habitants à l'époque, voir Russel Bouchard, « La destruction du quartier de la Traverse de Sainte-Anne, une profanation environnementale, patrimoniale et historique sans précédent », *Héros de mon enfance et secrets d'histoire*, Chicoutimi, à compte d'auteur, 2019, p. 97-180.
- 3 Denise Lamontagne, « Sainte Anne, une marginale qui résiste ! », *Port Acadie*, n° 13-14-15, printemps-automne 2008 et printemps 2009, p. 97.
- 4 Russel Bouchard, « La croix de Sainte-Anne : témoin du Grand Feu de 1870 et de l'histoire du Saguenay », *Chroniques d'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Du rêve à la réalité*, Chicoutimi, Saguenay-Lac-Saint-Jean, à compte d'auteur, 2012, p. 64.
- 5 *Ibid.*, p. 64-65.
- 6 « Cet incendie débute le 19 mai dans le secteur de Saint-Félicien à la suite de feux d'abattis », Dany Côté, *Curiosités du Saguenay*, Québec, Les Éditions GID, 2021, p. 40.
- 7 Patrick Blanchet, « 1870. Le grand feu du Lac-Saint-Jean », *Cap-aux-Diamants*, n° 82, été 2005, p. 27.
- 8 « Le Grand Feu se sera propagé sur 3 800 kilomètres carrés », Dany Côté, *op. cit.*, p. 40.
- 9 « Après sept heures d'activité, le feu s'essouffla, laissant derrière lui des braises fumantes, un air irrespirable, des centaines de blessés et sept morts », Patrick Blanchet, *op. cit.*, p. 27.
- 10 Russel Bouchard, « La croix de Sainte-Anne : témoin du Grand Feu de 1870 et de l'histoire du Saguenay », *op. cit.*, p. 68.
- 11 *Ibid.*, p. 69.
- 12 L'information historique de cette section provient principalement de l'article de Russel Bouchard, *ibid.*, p. 72-74.
- 13 « La plupart des croix ont une vie limitée – une vingtaine d'années – et sont donc remplacées par de nouvelles lorsqu'elles sont en mauvais état. (...) Lorsqu'une croix doit être remplacée, on brûle l'ancienne, on l'enterre, on la laisse pourrir sur place, ou alors on la ceint d'une gaine de métal qui servira de nouvelle croix ». Vanessa Olivier-Lloyd, *Les croix de chemin au temps du bon Dieu*, Outremont, Les Éditions du Passage, 2007, p. 149.